RAPPORT ANNUEL 2019
DE LA COOPÉRATION BRUXELLOISE AU DÉVELOPPEMENT

2019, année de transition
Résultats de la législature précédente et enjeux de la nouvelle

BRUXELLES INTERNATIONAL
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

AVANT-PROPOS

Lors des négociations pour former le Gouvernement actuel, je me suis démené afin de pouvoir être en charge d'un package cohérent incluant notamment les relations européennes et internationales, le commerce extérieur et la coopération au développement. Il s'agit d'une première dans l'histoire politique de Bruxelles et j'ai à cœur de forger des synergies entre ces différentes politiques afin de donner à notre ville cosmopolite, créative, solidaire et entreprenante la place qui lui revient sur la carte du monde. Cela se traduit par une meilleure prise en compte des nombreuses diasporas présentes sur le territoire en les impliquant dans la réflexion sur la politique internationale de la Région.

Parmi les nombreux acteurs actifs sur la scène internationale dans la coopération au développement, j'ai aussi à cœur de présenter une image unifiée et claire des politiques et des actions mises en place.

L'horizon fixé pour atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies est l'année 2030. Dans ce contexte, je souhaite porter la coopération bruxelloise au développement vers une nouvelle étape afin de ne pas nous contenter d'une politique qui obtient des résultats pour une seule législature, mais faire en sorte que cette politique soit prête pour répondre aux enjeux du monde de demain.

Les obstacles seront nombreux. Chaque jour sera précieux. Chaque euro sera compté. Mais les défis seront remportés.

Pascal Smet

Secrétaire d'État chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine,
des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur,
de la Lutte contre l'Incendie et de l'Aide médicale urgente

Anne Claes

Directrice générale de Brussels International

Les années de transition électorale constituent toujours un vrai challenge pour l'administration. Nous devons veiller à assurer la continuité de l'Etat, finaliser les dernières décisions du précédent Gouvernement, commencer à conseiller le nouvel Exécutif et mettre en œuvre les nouvelles priorités.

Dans le cadre d'une politique récente comme la coopération au développement, démarrée durant la législature précédente, ce rôle est encore plus crucial. Le temps que se crée un pool d'expertise dans ce nouveau domaine au sein des cabinets politiques, il est essentiel que l'administration épaule le Gouvernement et l'aide à avoir toutes les cartes en main pour prendre les meilleures décisions possibles, en connaissance de cause. Brussels International veillera à remplir ce rôle avec professionnalisme et passion. Je vous invite à la lecture de ce rapport 2019 qui, je l'espère, vous permettra de passer en revue les bases qui ont été posées précédemment, de voir les premiers résultats de cette nouvelle législature et de comprendre les enjeux futurs.

UN CYCLE SE TERMINE, UN NOUVEAU DÉMARRE

Au vu des élections qui ont eu lieu au milieu de l'année 2019, ce rapport est logiquement placé sous l'angle de la transition. Un rapide bilan du premier cycle de la coopération bruxelloise au développement (2014-2019) sera présenté ci-dessous. Un large focus sera ensuite réalisé sur les actions menées durant l'année écoulée. Enfin, ce rapport esquissera l'horizon du nouveau cycle qui démarre et qui guidera la politique bruxelloise durant les années à venir.

La Région de Bruxelles-Capitale a entamé une politique de coopération au développement au début de la législature précédente. L'engagement de personnel dédié, la création de procédures spécifiques et l'allocation d'un budget propre ont permis de fonder cette politique en 2015 et 2016.

L'adoption de l'ordonnance-cadre en 2017 a représenté le moment charnière de la législature, suivi des différents arrêtés d'exécution. Ce cadre législatif a solidement structuré la nouvelle politique.

2018 a quant à elle été l'année qui a vu notre Région s'affirmer en tant qu'acteur efficient et stable dans un secteur pourtant complexe et en perpétuel mouvement. Les deux appels à projets annuels ont connu un succès croissant, dix organisations multilatérales ont été reconnues comme des partenaires de la coopération bruxelloise et l'identité de la Région en tant que bailleur de fonds dans ce domaine a commencé à être reconnue.

2019 a été marquée par la transition au niveau politique, avec les élections régionales en milieu d'année. Ce rapport en sera logiquement le reflet, en présentant des actions aussi bien issues de l'ancienne que de la nouvelle législature.

En prenant un peu de recul, on peut voir la période 2014-2019 comme un premier cycle marqué par l'émergence de la coopération bruxelloise au développement. Un second cycle démarre à présent. Il est évidemment encore trop tôt pour en préciser tous les détails. Toutefois, il semble déjà assez clair que l'enjeu principal sera de faire vivre cette coopération *pour les Bruxellois.es* et les partenaires. Les priorités de cette nouvelle étape seront présentées dans la conclusion du rapport.

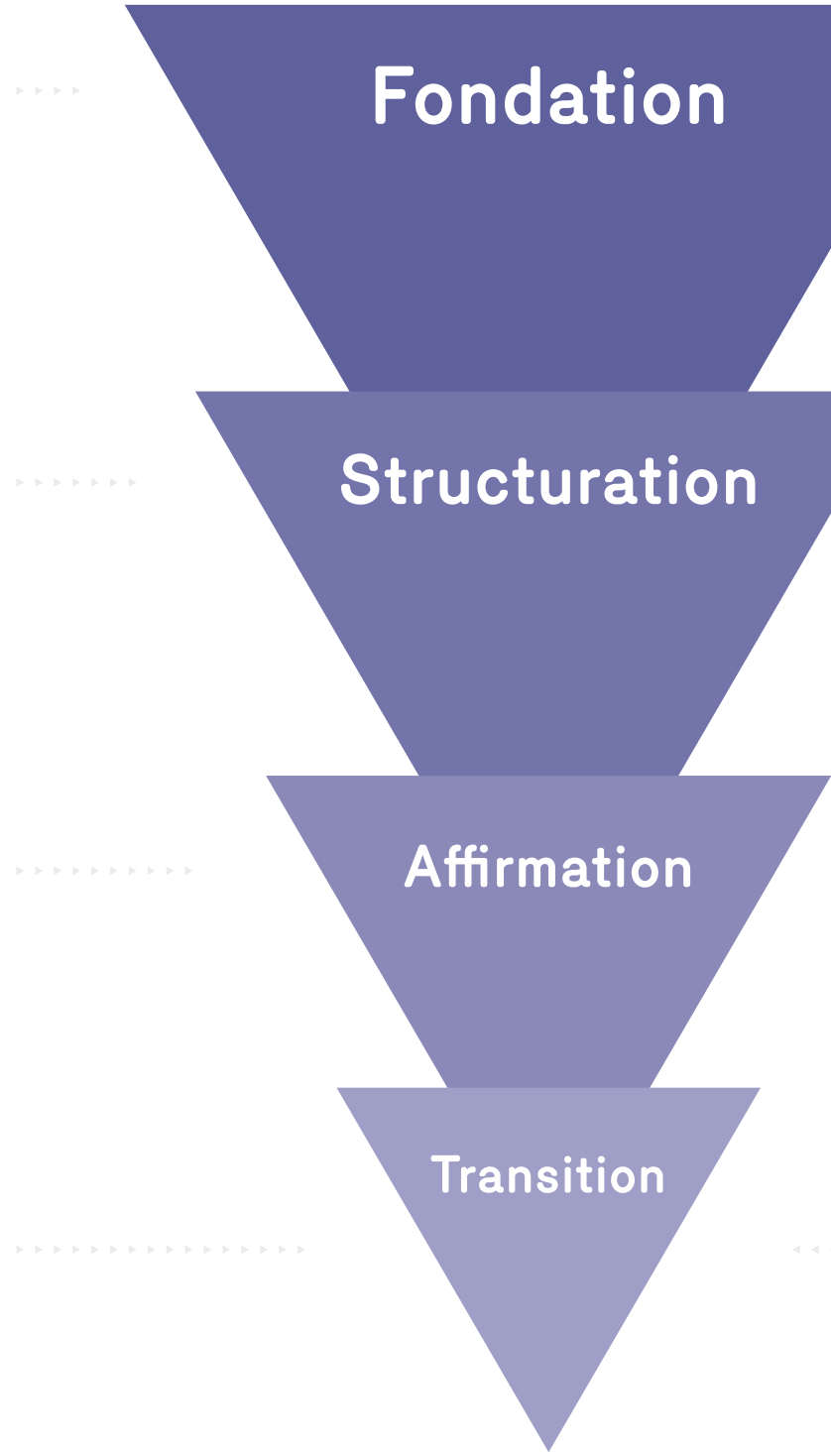

MISE EN OEUVRE D'UNE GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS ET L'APPRENTISSAGE

Comme le montre le graphique ci-dessous, le budget engagé par la coopération bruxelloise au développement a été maintenu pour la deuxième année consécutive à un million d'euros.

Évolution annuelle du budget engagé par la coopération bruxelloise au développement, en euro (arrondi à l'unité)

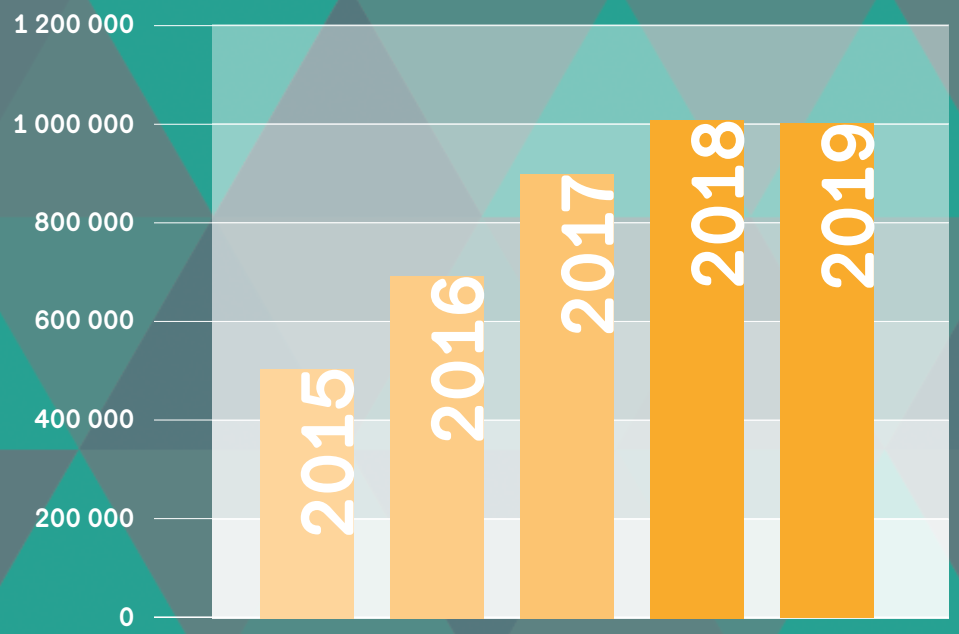

Cette stabilité est importante à double titre. Premièrement, elle marque la volonté politique de maintenir l'engagement pris par la Région de Bruxelles-Capitale en faveur de la solidarité internationale. Deuxièmement, elle était nécessaire afin d'équilibrer une politique qui a doublé son budget en une législature. S'il est évident que les besoins de nos partenaires nécessitent un financement encore plus important, il est également essentiel de répondre à ces besoins de manière efficace et efficiente. L'année 2019 a permis de mettre en œuvre une gestion axée sur les résultats et l'apprentissage. Concrètement, un suivi systématisé et transversal de tous les projets financés a été initié en vue de non seulement évaluer chaque projet séparément – ce qui était bien sûr déjà le cas – mais d'également pouvoir tirer des conclusions plus générales sur les initiatives menées et d'en apprendre les leçons utiles pour les autres actions en cours et futures.

On peut citer trois exemples concrets, nés d'une gestion axée sur les résultats et l'apprentissage en 2019. Premièrement, une allocation de base a été créée en fin d'année afin qu'un budget spécifique puisse être alloué aux organisations multilatérales de manière claire et transparente dans le futur. Deuxièmement, une réflexion a été menée concernant les financements hors appel à projets. Même si les appels à projets doivent représenter la majorité du budget, il est utile et nécessaire de pouvoir financer des projets en-dehors de ce cadre. Toutefois, ceci devrait se faire exceptionnellement et uniquement dans l'optique de projets présentant un intérêt stratégique ou politique majeur pour la Région bruxelloise et ses partenaires. Troisièmement, une attention nouvelle a pu être donnée aux résultats inattendus des projets soutenus.

En effet, de par les contextes multiculturels et complexes dans lesquels ils se déroulent, les projets de développement sont presque toujours modifiés entre leur version présentée sur papier et la réalité rencontrée sur le terrain. La plupart du temps, ces écarts sont constatés et uniquement objectivés en termes de résultats atteints ou non. Or, la littérature scientifique a montré que les résultats inattendus peuvent être source d'innovation positive pour les populations bénéficiaires ou à tout le moins source d'autocritique constructive pour les bailleurs de fonds et leurs partenaires. Cette approche complémentaire a été adoptée afin de comprendre l'impact réel d'un des projets financés dans le cadre de l'appel à projets 2018.

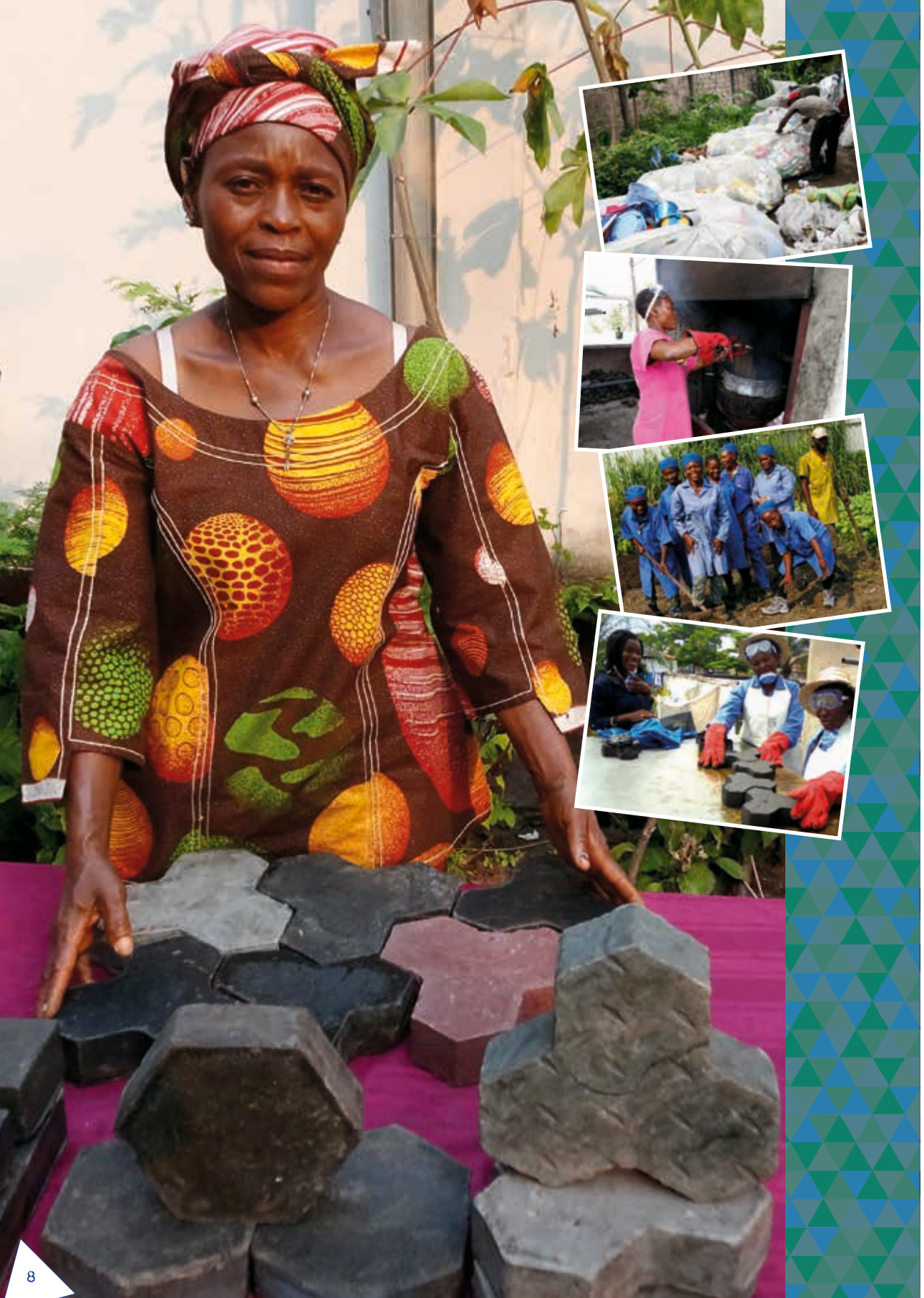

L'objectif initial de ce projet était de former des femmes défavorisées de Kinshasa à la construction et à l'utilisation d'un four permettant de transformer les déchets plastiques en pavés autobloquants en vue de les vendre pour la construction de routes. Au premier regard, à cause d'une série de facteurs externes, ce projet n'a pas atteint les objectifs espérés (nombre de fours mis en service, quantité de production de pavés, etc.). Mais en prenant le temps de discuter avec l'ONG qui a mis en œuvre ce projet et en lui allouant les ressources pour qu'elle puisse elle-même avoir l'occasion de dialoguer sur place avec ses partenaires afin de comprendre les raisons de cet « échec », il a été constaté que, face à toutes les difficultés rencontrées, ces femmes avaient développé un sentiment de solidarité et de conscience de groupe qui les a soudées malgré les difficultés rencontrées. Ces femmes ont finalement identifié d'autres secteurs complémentaires dans lesquels elles souhaitent s'investir ensemble. Si ce résultat n'était pas celui prévu, il est pourtant incontestablement positif. Une réflexion sera d'ailleurs menée pour tenir compte de ces enseignements dans les futurs projets similaires.

Au vu de l'impact positif de cette démarche basée sur les résultats et l'apprentissage, elle devrait être généralisée à l'avenir à l'ensemble des projets de la coopération bruxelloise au développement.

Afin de ne pas disperser ses moyens modestes, la coopération bruxelloise au développement concentre ses efforts sur quatre régions partenaires : **la Région de Rabat-Salé-Kénitra au Maroc, la Ville-Province de Kinshasa en République Démocratique du Congo**, la Municipalité de Chennai en Inde et le District de Paramaribo au Suriname.

En ce qui concerne l'utilisation du budget, la part allouée aux organisations de la société civile est restée très importante cette année encore, avec plus de 70 % pour les ONG et les ASBL de plus petites tailles.

La majeure partie de ces subventions a été utilisée à travers deux appels à projets. Le premier concernait des initiatives dans les pays en développement (appel à projets « Sud ») alors que le second (appel à projets « Nord ») visait à sensibiliser les jeunes bruxellois.es à la solidarité internationale. Dans les deux cas, un comité de sélection composé de membres de l'administration et d'experts externes a analysé les projets reçus, sur base de critères préétablis et mentionnés directement dans les règlements respectifs. Les deux tableaux ci-dessous reprennent les projets sélectionnés et le montant des financements accordés.

Liste des projets financés dans le cadre de l'appel à projets "Sud„ 2019

Nom de l'association	Dénomination du projet	Région/Pays	Subvention
CIPROC - Centre d'Impulsion Socio-Professionnel et Culturel	NANDILAND – Incubateur d'entreprise des femmes à Kinshasa	Ville-Province de Kinshasa	25.000€
Vormingplus Citizenne	Urban Entrepreneur mobile	District de Paramaribo	23.750€
Solidarités des Mamans Manianga de Belgique (SOLIMANBE)	Inclusion socioprofessionnelle et économique de personnes handicapées du centre professionnel pour handicapés-KIKESA	Ville-Province de Kinshasa	24.480€
Echos Communication	Professionnaliser les travailleurs domestiques	Région de Rabat-Salé-Kénitra	125.000€
Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale	TUVAKANA 1	Ville-Province de Kinshasa	24.810€
Médecins du Monde	Appui à la formation professionnelle des enfants et grands jeunes de la rue à Kinshasa	Ville-Province de Kinshasa	101.960€
Handicap International	Emploi et handicap: pour une inclusion durable des personnes handicapées dans l'emploi salarié	Région de Rabat-Salé-Kénitra	125.000€
Sous-total financé par Brussels International			**450.000€**
Géomoun	Protection et préservation de la biodiversité contre les effets néfastes du changement climatique dans les sections communales de Bas et Haut Coq Chante, commune de Jacmel en Haïti	Haïti	115.400€
Solidarité Socialiste	Développement de techniques de production d'énergie et de produits maraîchers résilientes aux changements climatiques en RDC	République Démocratique du Congo	160.615€
Autre Terre	Renforcement des capacités d'adaptation et d'atténuation de 4000 producteurs-rices des communes de Koudougou et de Réo face aux risques de changement climatique au Burkina Faso	Burkina Faso	72.948€
Sous-total financé par Bruxelles Environnement			**348.963€**
Total AP SUD			**798.963€**

CIPROC - Centre d'Impulsion Socio-Professionnel et Culturel

Echos Communication

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale

Médecins du Monde

Dans le but d'assurer une cohérence des actions des institutions bruxelloises en faveur des pays en développement, cet appel à projets « Sud » a été organisé conjointement par Brussels International, Bruxelles Environnement et pour la première fois également par hub.brussels, qui a apporté son expertise technique dans la sélection des projets.

Il est à noter que Bruxelles Environnement a soutenu des projets avec un impact spécifique en matière de lutte contre le réchauffement climatique sur base du budget lié à l'accord intra-belge en matière de financement climat, qui n'est pas inclus dans le budget de la coopération bruxelloise au développement.

Solimambe

Handicap International

Liste des projets financés dans le cadre de l'appel à projets "Nord„ 2019

Nom de l'association	Dénomination du projet	Subvention
Mediel	Our World-Our Dignity-Our Future	25.000€
GEOPOLIS	Weg met het afval	15.000€
BOS+ Tropen	Elektronica: Jongeren ontdekken de sociale en ecologische gevolgen van mineraalontginning, bedenken oplossingen voor een duurzamere consumptie van elektronica en leren zelf hun smartphone herstellen	20.500€
RCN Justice & Démocratie	Jeunes solidaires au-delà des frontières: un parcours par et pour les jeunes	25.000€
Entraide et Fraternité	Participation des enfants comme porte d'entrée à l'atteinte des Objectifs de développement durable	14.875€
Foyer des Jeunes des Marolles	Tous égaux	13.123€
Institut de la Sainte-Famille d'Helmet	Citoyens sans frontière	17.700€
IMD Brussel	Conférence pour la jeunesse 2020. Développement durable. Enjeux nord-Sud	25.000€
SOS FAIM - SOS HUNGER	Concours de courts-métrages sur le système alimentaire et l'agriculture filmés sur smartphones	25.000€
UCOS Universitair Centrum voor OntwikkelingsSamenwerking	CHanGE2020 - Campagne sur la santé sexuelle et l'égalité des genres. Les jeunes font campagne pour l'égalité des sexes, les droits sexuels et reproductifs et la santé	14.515€
Total		**348.963€**

BOS+ Tropen

Citizenne

UCOS Universitair Centrum voor OntwikkelingsSamenwerking

Institut de la
Sainte-Famille d'Helmet

En 2019, parmi les organisations multilatérales partenaires, UNICEF Belgique a été financé à hauteur de 126.287€, continuant ainsi un partenariat démarré en 2010 afin d'assurer l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'accès à des installations sanitaires et de promouvoir l'hygiène grâce à l'eau au sein des écoles situées en périphérie semi-urbaine de Kinshasa.

Il est à noter que le statut légal d'UNICEF Belgique est celui d'une fondation d'utilité publique. Pour une question de clarté, ce financement est à présent comptabilisé comme un financement auprès des organisations multilatérales (et non des organisations de la société civile). Toutefois, s'il avait été inclus dans le soutient à la société civile comme ce fut le cas les années précédentes, la part du budget de la coopération bruxelloise allouée aux organisations de la société civile aurait été de 85%.

Comme expliqué précédemment, d'autres subventions ont également été accordées hors appels à projets pour des initiatives présentant un intérêt stratégique ou politique majeur pour la politique bruxelloise de coopération au développement ou ses partenaires.

Le tableau ci-dessous reprend la liste de ces subventions.

Liste des projets de la société civile financés en-dehors des appels à projets 2019

Nom de l'association	Dénomination du projet	Région/Pays	Subvention
KVS - Koninklijke Vlaamse Schouwburg	Programme KVS à Bruxelles et Kinshasa	Région de Bruxelles-Capitale et Ville-Province de Kinshasa	75.000€
Centre National de Coopération au Développement (CNCD-11.11.11)	SOLIRIS Diaspora	Région de Bruxelles-Capitale	60.000€
Auto-Développement Afrique	Autonomisation des femmes de FESOBA (Femmes Solidaires de Bakayau)	Ville-Province de Kinshasa	15.000€
Gemeenschapscentrum De Markten	**Bewogen**	Région de Bruxelles-Capitale	3.000€
Total			**153.000€**

Le KVS est un partenaire de la coopération bruxelloise au développement depuis de nombreuses années. Les projets ainsi mis en œuvre permettent à la Région bruxelloise de promouvoir une vision différente de la coopération au développement, en traitant sur un pied d'égalité les artistes congolais et belges tout en mettant l'accent sur les dimensions économique et inclusive des productions artistiques. Ce nouveau programme comprenait différents axes, dont un travail de soutien à des artistes bruxellois issus de la diaspora congolaise en leur assurant un mois de résidence au KVS.

Le soutien accordé au CNCD-11.11.11 afin de renforcer le réseau bruxellois de la solidarité internationale SOLIRIS (anciennement dénommé réseau régional bruxellois de la solidarité internationale RRBSI), et en particulier l'implication des diasporas, est également un choix stratégique important qui traduit notamment l'une des priorités du nouveau Secrétaire d'Etat, à savoir une meilleure inclusion des diasporas dans les politiques internationales. SOLIRIS est un réseau informel qui a pour objectif de rassembler les communes et associations bruxelloises actives en solidarité internationale. En accordant un financement à la coupole du CNCD qui permet de cartographier et d'accompagner les associations bruxelloises actives en solidarité internationale, une étape supplémentaire va pouvoir être franchie pour le réseau.

Le troisième financement hors appel à projets concerne l'initiative évoquée précédemment, lors du passage sur la gestion axée sur les résultats et l'apprentissage. Ce soutien a justement été accordé en vue de permettre à l'ONG Auto-Développement Afrique de mener une réflexion sur les résultats positifs inattendus du projet menant à de nouvelles activités, malgré les difficultés rencontrées quant aux objectifs initialement prévus.

Un dernier financement de 3.000 € a été accordé en fin d'année pour le festival *Bewogen*, qui vise à créer de petites rencontres entre les réfugiés, les nouveaux arrivants et les personnes vivant à Bruxelles depuis longtemps. Ce soutien est cohérent avec l'objectif de mobiliser les diasporas bruxelloises, au cœur des priorités de la nouvelle législature, comme on le verra lors de la conclusion du rapport.

Enfin, 75.000 € ont été affectés aux dépenses de fonctionnement de l'administration, ce qui a permis de financer : deux projets bilatéraux directement menées par l'administration en faveur de la Région de Rabat-Salé-Kénitra (échange de jeunes et création d'un observatoire des dynamiques régionales) ; la venue de délégations de trois de nos régions partenaires pour des échanges de travail et de concertation ; la traduction du français au néerlandais d'une bande dessinée sur le commerce des armes qui avait été créée dans le cadre d'un précédent appel à projets et qui avait rencontré un grand succès ; la cotisation pour devenir membre du réseau européen des autorités locales actives en coopération au développement PLATFORMA ; et enfin divers frais de fonctionnement (organisation de réunions, abonnements à des revues spécialisées, etc.).

En plus d'une gestion axée sur les résultats et l'apprentissage, l'autre élément marquant de l'année 2019 fut l'activité développée au sein du Comité régional bruxellois de la coopération au développement.

KVS - Koninklijke Vlaamse Schouwburg

UN COMITÉ RÉGIONAL DE PLUS EN PLUS IMPLIQUÉ POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Pour rappel, l'ordonnance-cadre du 27 juillet 2017 définit la coopération bruxelloise au développement comme la politique et les actions du Gouvernement en matière de coopération au développement. Concrètement, cette politique recouvre les activités mises en œuvre par la Direction générale Brussels International sur base du budget « coopération au développement » qui s'est élevé à un million d'euros en 2019.

Les initiatives de solidarité internationale de la Région de Bruxelles-Capitale ne se réduisent toutefois pas à cette seule politique de coopération au développement, telle que définie dans l'ordonnance. Plusieurs institutions et organismes bruxellois entreprennent en effet des actions ayant un impact direct ou indirect sur les pays en développement.

Si ces activités ne relèvent pas toujours du budget « coopération au développement » et ne sont donc pas systématiquement gérées par Brussels International, l'ordonnance-cadre reconnait néanmoins le besoin de cohésion entre ces diverses actions et de s'assurer de leur impact positif au bénéfice des populations du Sud. C'est la raison pour laquelle la Région a mis sur pied en 2018 un Comité dont la mission est de veiller à la cohérence des politiques bruxelloises en faveur du développement durable des pays du Sud.

Concrètement, ce Comité régional permet un échange d'informations entre les institutions bruxelloises en lien direct ou indirect avec des pays en développement et un dialogue entre experts et les autres niveaux politiques belges.

Conformément à l'ordonnance-cadre, le Comité s'assure ainsi que les initiatives politiques prises par les services du Gouvernement et par les organismes administratifs autonomes au sein d'autres domaines de compétences que la coopération au développement soient complémentaires aux efforts consentis en faveur de la coopération au développement.

Le tableau suivant présente les institutions et organismes bruxellois qui se sont impliqués au sein du Comité en 2019, ainsi que des exemples d'actions réalisées par les membres de ce Comité.

perspective .brussels

- Participation au projet pilote du réseau *Metropolis Sustainable Cities Collaboratory* bénéficiant notamment à des villes comme Dakar, Johannesburg et Quito, avec un expert mobilisé pour participer aux réunions et fournir des analyses.
- Accompagnement de la Région de Rabat-Salé-Kénitra dans la mise en place d'un nouvel observatoire régional des dynamiques territoriales, à travers des missions d'expertise et d'assistance technique, avec un expert mis à disposition (en collaboration avec le CIRB).

- Accompagnement de la Région de Rabat-Salé-Kénitra dans la mise en place d'un nouvel observatoire régional des dynamiques territoriales, à travers des missions d'expertise et d'assistance technique, avec deux experts mis à disposition pour le suivi (en collaboration avec Perspective).

cirb.brussels
IT is for you

actiris.brussels
au coeur de l'emploi | de weg naar werk

- Préparation d'une Lettre d'entente pour formaliser la contribution au programme européen SOCIEUX+ visant à encourager le partage d'expertise entre pays du Sud et du Nord.
- Mission d'appui en Guinée Conakry auprès du service public de l'emploi pour la conception d'une stratégie de communication digitale à destination des employeurs.
- Dans le cadre du programme Min Ajliki développé par l'APEFE au Maroc, signature d'un Mémorandum d'entente quadripartite avec l'ANAPEC et la Région de Rabat-Salé-Kénitra, suivi de missions de consultance technique.

bruxelles environnement .brussels

- Financement de 92.242,61 € pour la mise en place d'un système d'approvisionnement en énergies renouvelables dans des collèges de formation professionnelle en Ouganda, à travers une convention avec Enabel.
- Financement de 253.928,41 € pour un programme d'afforestation, de reforestation et de conservation de la biosphère dans quatre districts limitrophes de Kigali au Rwanda, à travers une convention avec Enabel.
- Financement de 401.370 € accordé à l'Adaptation Fund.
- Financement de trois projets dans le cadre de l'appel à projets « Sud » commun avec Brussels International et hub.brussels, pour un total de 348.963 €.
- Présentation à une délégation officielle de Chennai, partenaire de la coopération bruxelloise au développement, concernant la gestion du cycle de l'eau en milieu urbain.
- Sur base de l'ordonnance « eau » de la Région bruxelloise, une partie des recettes liées aux factures établies par Vivaqua est allouée à un fonds de solidarité internationale en matière d'eau. Grâce à cette enveloppe financière, un appel à projets annuel est organisé par VIVAQUA, en coordination avec Bruxelles Environnement, dans le but d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable et/ou à un assainissement adéquat dans les pays partenaires d'Enabel ou les pays les moins avancés identifiés par l'ONU. En 2019, cinq projets ont été financés pour un total de 316.508,40 €. Ces projets étant répartis entre la République Démocratique du Congo, le Rwanda et l'Ouganda.

VIVAQUA
UNE EAU POUR LA VIE

- Participation à l'appel à projets « Sud » commun avec Brussels International et Bruxelles Environnement, en apportant une expertise technique pour la sélection des projets.
- Préparation de la signature d'une convention-cadre avec Enabel.
- Présentations auprès de trois délégations – officielles ou techniques – provenant de régions partenaires de la coopération bruxelloise au développement : Rabat-Salé-Kénitra, Chennai et Paramaribo.
- Participation au programme de la mission officielle du Président Tshisekedi lors de sa venue à Bruxelles.
- Missions économiques, séminaires ou tenue de stands lors de foires internationales dans de nombreux pays en développement.

hub .brussels
our business is to help yours

BRUXELLES LOGEMENT
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- Participation au Comité régional.

BRUXELLES POUVOIRS LOCAUX
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- Participation au Comité régional.

urban .brussels

- Mission à Paramaribo avec le Secrétaire général du SPRB et signature d'un *Memorandum of Understanding* en vue de l'échange de connaissances sur le développement territorial durable, en particulier dans le domaine de l'urbanisme et du patrimoine, avec mobilisation d'un expert en patrimoine et d'un architecte.
- Réception d'une délégation officielle de Paramaribo par la Directrice générale de urban.brussels afin d'assurer le suivi du *Memorandum of Understanding* signé, avec la mobilisation des services concernés.

- Participation au Comité régional.

bps-bpv .brussels
Bruxelles Prévention & Sécurité
Brussel Preventie & Veiligheid

BRUXELLES COORDINATION RÉGIONALE
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

equal.brussels
égalité des chances

BRUXELLES FINANCES ET BUDGET
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

- Cofinancement du projet *Création de dispositifs nouveaux soutenant la prise en charge de publics fragilisés à Bruxelles* de Médecins du Monde, via la Direction FEDER de Bruxelles Coordination Régionale, pour un montant de 433.980,02 € en 2019. Le premier volet de ce projet – à savoir la prise en charge spécifique de publics d'enfants et d'adultes migrants ayant un problème d'accès aux soins à Bruxelles à travers la création d'un centre social-santé décentralisé – est particulièrement pertinent pour la coopération au développement, étant donné qu'une partie des ressources financières allouées pour la première année de présence des demandeurs d'asile peut être considérées comme de l'aide publique au développement.
- Remarque : en novembre 2019, la Direction FEDER a été intégrée au sein de la nouvelle DG Brussels International.
- La Direction Equal de Bruxelles Coordination Régionale et le Service du budget, contrôle budgétaire et du contrôle de gestion de Bruxelles Finances et Budget ont accueilli, à la demande de l'organisation Expertise France, une délégation de cinq personnes de la Direction du budget du gouvernement marocain pour une demi-journée de formation en matière de *gender mainstreaming* et du *gender budgeting*.

- Participation au Comité régional.

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
ECONOMISCHE EN SOCIALE RAAD

visit.brussels

- Participation à une mission pour renforcer la coopération bilatérale avec la Région de Rabat-Salé-Kénitra en matière de tourisme et de culture, avec un focus sur l'accessibilité et la connectivité des territoires, ainsi que sur le marketing et le développement de la digitalisation.
- Rencontre avec une délégation officielle de Paramaribo dans le contexte de *eat ! BRUSSELS, drink ! BORDEAUX 2019* et échange de bonnes pratiques en matière de tourisme durable.

- Mise en œuvre d'un Accord spécifique de coopération à travers une mission de formation à la prévention et à la sécurité dans le cadre de la gestion intégrée des déchets dans les Wilayas de Sidi Bel Abbes, Mascara et Mostaganem en Algérie, avec la participation du Directeur du Service interne de prévention et de protection au travail et d'un second expert de Bruxelles-Propreté, ainsi que l'envoi d'une brochure didactique sur la collecte des déchets.
- Mise en œuvre d'un Accord spécifique de coopération à travers une mission d'appui en matière de communication dans le cadre de la gestion intégrée des déchets à Alger, avec la participation du Directeur général et du Directeur de la communication de Bruxelles-Propreté.
- Présentation à une délégation officielle de Chennai, partenaire de la coopération bruxelloise au développement, concernant le projet « RECY-K » coordonné par Bruxelles-Propreté en matière d'économie circulaire.

BRUXELLES-PROPRETÉ
propreté.brussels

port.brussels

- Participation au Comité régional.

- Gestion du secrétariat du Comité régional (récolte et diffusion des informations et des bonnes pratiques, préparation des réunions, animation des rencontres, rédaction des PV, etc.).
- Mise en œuvre de la politique de coopération bruxelloise au développement présentée dans ce rapport.
- Remarque : en novembre 2019, la DG Brussels International a été créée, intégrant l'ancienne Direction Brussels International, qui a été réorganisée.

international.brussels
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

L'ÉTAPE SUIVANTE

Un premier cycle s'est achevé en 2019 pour la coopération bruxelloise au développement, avec son émergence en tant que nouvelle politique. Il temps à présent de passer à l'étape suivante afin que la Région de Bruxelles-Capitale soit pleinement reconnue comme un acteur en matière de coopération au développement. Et cela ne passe pas nécessairement par des dépenses énormes. Avoir du poids sur la scène nationale et internationale peut se faire par deux autres moyens que des budgets importants.

Tout d'abord, cela passe par une politique directement compréhensible pour les Bruxellois.es étant donné que la Région ne peut espérer contribuer à un changement positif dans les pays en développement sans le soutien et l'engagement de sa population. C'est pourquoi l'identité urbaine et cosmopolite – l'ADN de la Région de Bruxelles-Capitale – sera l'axe structurant de la législature qui démarre. Cela se traduit par une meilleure prise en compte des nombreuses diasporas présentes sur le territoire en les impliquant dans la réflexion sur la politique internationale de la Région et en renforçant leur inclusion dans les projets.

Ensuite, définir des priorités pertinentes et essentielles pour les partenaires de la coopération bruxelloise au développement, ici comme au Sud. À ce titre, quatre priorités se sont dégagées à la suite de la consultation de nos partenaires.

Premièrement, renforcer la résilience urbaine de nos partenaires. Le XXIe siècle sera à la fois celui des phénomènes globaux qui auront des impacts locaux sans précédents, et celui des solutions locales qui devront se mettre en réseau pour répondre à ces phénomènes globaux. Dans ce cadre, la réflexion autour de la résilience – en tant que réponse à l'urgence et en tant qu'anticipation à long terme – sera capitale pour assurer des villes vivables et inclusives. La résilience urbaine sera donc la pointe de la politique de coopération au développement pour les années à venir. Cette priorité est d'autant plus pertinente qu'il s'agit d'une réalité commune à la Région de Bruxelles-Capitale et à ses partenaires du Sud.

Deuxièmement, promouvoir la citoyenneté mondiale et solidaire sera une des bases de la politique car celle-ci ne pourra porter ses fruits sans le support et l'implication de la population bruxelloise. L'objectif est d'avoir des Bruxellois.es conscient.es des enjeux globaux et ayant un esprit critique vis-à-vis des informations qu'ils et elles reçoivent quotidiennement sur l'état du monde. À ce titre, le rôle des communes sera essentiel. De plus, les diasporas issues de pays en développement et vivant à Bruxelles seront particulièrement soutenues afin d'en faire de véritables forces de la Région ici et à l'international.

Troisièmement, coordonner l'aide humanitaire pour que la Région de Bruxelles-Capitale soit efficace et efficiente dans ce domaine sera un élément important, au vu de l'accroissement probable des catastrophes humanitaires dans la décennie à venir et d'une articulation toujours plus complexe avec les projets classiques de coopération au développement.

Enfin, promouvoir la cohérence des politiques en faveur du développement durable sera la clé de voûte afin que les autres objectifs puissent être atteints. En effet, si la coopération au développement et les autres politiques ayant un impact direct ou indirect sur les pays du Sud ne sont pas menées de manière concertée et cohérente, il existe le risque que les objectifs mentionnés précédemment soient vains même s'ils sont atteints.

Forte de ce cadre clair, la coopération bruxelloise au développement est prête pour affronter les défis de 2020 et des prochaines années.

Éditeur responsable : A. Claes - Boulevard du Jardin Botanique 20, 1035 Bruxelles

BRUXELLES INTERNATIONAL
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Boulevard du Jardin Botanique 20 • 1035 Bruxelles

info@sprb.brussels
www.international.brussels
www.servicepublic.brussels

N° de Dépôt légal 2020/11.404/5